

**POLITIQUE**  
**La commission des lois**  
**du Sénat s'oppose**  
**au gouvernement**

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, considère que les votes de la commission des lois du Sénat — dont il est vice-président —, qui a rejeté plusieurs aspects de la réforme territoriale, sont « importants et lourds de signification ».

C'est ainsi que la majorité de la commission des lois a rejeté le mode de scrutin voulu par le gouvernement pour le futur, et éventuel, conseiller territorial. Ce mode de scrutin sonnait le glas de la parité, pourtant inscrite dans la Constitution. Elle a aussi rejeté l'article qui déterminait le nombre d'élus dans les conseils régionaux et départementaux. Cet article se traduisait par des effectifs pléthoriques dans les conseils régionaux — 172 dans la région Centre ! —, contrairement aux objectifs de réduction du nombre d'élus et d'économie affichés.